**Groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes et des filles**

**Questionnaire sur les leçons apprises, les défis et les opportunités**

*1. Rapports thématiques*

1. D'après votre expérience, le Groupe de travail a-t-il été accessible aux principales parties concernées qui cherchent à fournir des contributions et des observations pour l'élaboration de ses rapports ? Y a-t-il des parties concernées particulières qui requièrent une attention spéciale de la part du Groupe de travail ? Pourriez-vous suggérer un domaine d'amélioration potentielle en termes de méthodologie ou de portée de ces rapports ?
2. Avez-vous connaissance de cas où les conclusions et les recommandations du Groupe de travail aient été utilisées et mises en œuvre au niveau national régional et/ou international ? Les rapports du Groupe de travail ont-ils contribué à la reformulation de certaines lois et politiques nationales, ont-ils conduit à de nouvelles lois et politiques et/ou ont-ils renforcé leur mise en œuvre ?
3. D'après votre expérience, les rapports thématiques du Groupe de travail ont-ils permis d'étayer les résolutions du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée Générale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles et, le cas échéant, de quelle manière ?
4. Avez-vous connaissance d'occasions où les rapports du Groupe de travail ont été cités dans des dialogues politiques e/out des forums académiques sur les droits humains, l'égalité de genre et le développement, aux niveaux international, régional et/ou national?
5. Dans le contexte mondial d'attaques croissantes contre l'universalité des droits fondamentaux des femmes et des filles, connaissez-vous des cas où les conclusions et les recommandations du rapport thématique du Groupe de travail de 2018 intitulé *Réaffirmer l'égalité, contrer les retours en arrière* (A/HRC/38/46) aient été utilisées et mises en œuvre au niveau national? Le rapport de 2018 a-t-il contribué à la conception, à l'articulation et/ou à la mise en œuvre de lois et de politiques particulières ?

2. *Communications*

1. Quelle est votre évaluation de l'impact des communications (lettres d'allégations, appels urgents et autres lettres) envoyées par le Groupe de travail? Veuillez vous référer à des cas spécifiques, si possible.
2. Suggérez-vous un domaine d'amélioration potentiel ?

*3. Visites pays*

* 1. Dans quelle mesure les expertes ont-elles été accessibles aux différentes parties concernées au cours de la visite?
  2. Quelle a été la couverture médiatique de la déclaration de fin de mission du Groupe de travail et a-t-elle eu un impact sur les débats publics ? Si oui, de quelle manière ?
  3. Le rapport du Groupe sur la visite dans le pays a-t-il eu un impact sur la politique nationale ou les réformes législatives ? Si oui, de quelle manière ? Pourriez-vous faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail ou sur toute autre initiative de suivi ?
  4. Comment le rapport a-t-il été utilisé par les différentes parties concernées au-delà de l'élaboration des politiques et des lois ?

4. *Participation du Groupe de travail aux forums pertinents*

* 1. Comment évalueriez-vous l'engagement et le dialogue du Groupe de travail avec les États et avec d'autres parties concernées, telles que les mécanismes régionaux des droits de l'homme et la société civile, au Conseil des droits de l'homme, à l'Assemblée Générale, à la Commission de la condition de la femme (CSW), aux sessions du Groupe de travail, etc. Veuillez faire part de toute suggestion d'amélioration possible.
  2. Dans quels autres forums pertinents aux niveaux national, régional et international recommanderiez-vous la participation du Groupe de travail ?

5. *Sessions/convocations du Groupe de travail et engagement avec les parties concernées*

* 1. Dans quelle mesure considérez-vous que les sessions du Groupe de travail sont accessibles aux différentes parties concernées ? Veuillez nous faire part de vos suggestions d'amélioration potentielle.
  2. Quelle a été votre expérience en termes de participation aux sessions, y compris vos opinions sur l'utilité (par exemple, être informé du travail du Groupe de travail ainsi que du travail d'autres parties concernées, bénéficier de l'échange de vues entre diverses parties concernées, obtenir un nouvel aperçu des questions de fond et de l'impact, etc.)
  3. Compte tenu des ressources financières très limitées dont nous disposons, auriez-vous d'autres suggestions à faire concernant l'utilisation de la capacité de convocation lors des trois sessions annuelles du Groupe de travail ?
  4. Pourriez-vous suggérer des moyens spécifiques par lesquels le Groupe de travail pourrait s'engager plus efficacement avec les États membres et les autres parties concernées ? Selon vous, qu'est-ce qui a été utile et qu'est-ce que le Groupe de travail est le mieux placé pour faire ?

6. *Futurs domaines thématiques possibles*

1. Avez-vous des suggestions de domaines thématiques potentiels pour les futurs travaux du Groupe de travail ?
2. Pourriez-vous documenter tout progrès ou régression potentiel dans votre pays/région en ce qui concerne l'égalité de genre?

7. *Visibilité du Groupe de travail et coopération avec les expertes*

1. Connaissez-vous le [microsite](https://unworkinggroupwomenandgirls.org/), les comptes [Facebook](https://www.facebook.com/UNWGDAW/), [Twitter](https://twitter.com/UN_WGDAWG) et [Instagram](https://www.instagram.com/unwgdawg_/) du Groupe de travail ? Si oui, ont-ils été utiles pour votre travail ?
2. Avez-vous des suggestions concernant des moyens efficaces de contribuer à la visibilité des travaux du Groupe de travail ?
3. Avez-vous documenté toute forme de représailles contre des personnes défenseures des droits humains pour avoir coopéré avec le Groupe de Travail ?

-----